

LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Préparé conformément aux normes USA OSHA Hazcom 2012 / SIMDUT Canada 2015



Date de Préparation : 2015/05/31

Numéro de FDS : XPSAP_PART B_SEMI-RIGID Plastic Surgery_FR

Date De Révision : 2017/05/09

Numéro De Révision : 2

XPSAP Part B SURE SEAL Plastic Surgery - SEMI-RIGID

1. IDENTIFICATION DE PRODUIT ET DE COMPAGNIE

Nom de Produit: XPSAP Part B SURE SEAL Plastic Surgery - SEMI-RIGID

Description de Produit: Partie B SEMI-RIGIDE SURE SEAL Chirurgie Plastique, 220 g / 7/75 oz

Utilisation Générale: Un agent de durcissement pour l'adhésif / scellant époxy

Nombre Courant/Code de Produit: XPSAP / 4013 (Kit: 440 g / 15.5 oz)

Famille Chimique: Mercaptan

Formule Moléculaire: Mixture / Mélange

Le Fabricant ou Le Fournisseur

Dominion Sure Seal Ltd.
6175 Danville Road, Mississauga
Ontario, Canada L5T 2H7
Fax: 905-670-5174
www.dominionsureseal.com

Service à la clientèle: 905-670-5411

Numéros de Téléphone d'Urgence (24 H)

CANUTEC : (613) 996-6666

CHEMTREC : (800) 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Les éléments de classification et d'étiquetage énoncés ci-après furent établis conformément à la Norme de Communication de Risques OSHA (29 CFR 1910.1200; Hazcom 2012) et les règlements canadiens SIMDUT (Règlements sur les Produits Dangereux; WHMIS 2015). Ces informations peuvent différer des informations sur les étiquettes actuelles de produits pour celles réglementées par d'autres organismes.

Risques pour la santé:

Corrosion des yeux, Catégorie 1

Irritation cutanée., Catégorie 2

Toxicité sur organes ciblés (exposition simple), Catégorie 3 (une irritation des voies respiratoires)

Cancérogénicité., Catégorie 2

Dangers physiques:

Non classé

Éléments d'étiquetage

Composants dangereux pour l'étiquetage:

Polymère à terminaison mercaptan, Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol and Dioxyde de titane.



Corrosion



Marque
d'exclamation



Risque
pour la
santé

Mot indicateur: DANGER.

Mention de danger

H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
H351: Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil de prudence

Prévention:

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.
P261: Éviter de respirer les poussières ou les vapeurs.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention:

P308+P313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P302+P352: CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec beaucoup de savon et d'eau.
P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340: EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'air frais et l'installer de façon qu'elle puisse respirer aisément.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

Entreposage:

P403+P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405: Garder sous clef.

Élimination:

P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Dangers non classifiés ailleurs: Aucune données disponibles.

Survot des urgences

Préoccupations immédiates: Causes eye damage. Provoque une irritation de la peau. Peut irriter les voies respiratoires. Les vapeurs peuvent avoir une odeur forte et agressive susceptible de provoquer maux de tête, nausée et vomissements. Susceptible de provoquer le cancer par l'inhalation de poussières.

Commentaires: Voir la section 9, 10 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques
Voir la section 11 pour plus d'information sur less effets pour la santé.
Voir la section 12 pour plus d'information sur less effets physico-chimiques.

XPSAP Part B SURE SEAL Plastic Surgery - SEMI-RIGID

L'étiquetage du contenant n'inclura peut-être pas les éléments précités. L'étiquetage précité s'applique aux produits utilisés seulement pour usage industriel / professionnel.

Les produits de consommation devraient être étiquetés conformément au Règlement Canadien sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation et aux Règlements de la Commission de Sécurité des Produits.

L'étiquetage des produits de consommation ont préséance sur l'étiquetage canadien SIMDUT 2015 et la Norme de Communication de Risques OSHA Hazcom 2012.

3. COMPOSITION / INDICATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Poids%	numéro CAS
Polymère à terminaison mercaptan	38 - 40	101359-87-9
Talc	28 - 31	14807-96-6
Sulfate de baryum	16 - 18	7727-43-7
Carbonate de calcium	5 - 5.5	1317-65-3
Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol	3.4 - 3.8	90-72-2
Dioxyde de titane	2 - 3	13463-67-7
Di(diméthylaminométhyl) phénol	0.3 - 0.5	71074-89-0

Commentaires: À la connaissance actuelle du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent qui pourrait être classifié et contribuer à la classification du produit et donc nécessiterait d'être déclaré dans cette section.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Contact des yeux: En cas de contact, rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau en lavant alternativement chaque paupière jusqu'à ce que toute trace du produit ait disparu (au moins 15 minutes). Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Contact de Peau: Se laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Retirer tout vêtement contaminé et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Faire boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien administrer par voie buccale à une personne inconsciente. Obtenir de l'aide médicale.

Inhalation: Aucun traitement particulier n'est nécessaire dans la mesure depuis ce produit n'est pas dangereux par inhalation. En cas de maux de tête, étourdissements ou écoulement des yeux, augmenter le débit d'air frais ou quitter la pièce.

Signes et Symptômes d'Exposition Excessive

Contact des yeux: Corrosif. Provoque brûlure des yeux et lésions permanentes des tissus.

Contact de Peau: Provoque une irritation de la peau. Un contact prolongé avec ce produit peut entraîner rougeur, boursoufflement, éruption squameuse ou cloques.

Ingestion: Cette substance peut être dangereuse en cas d'ingestion. Peut causer de l'irritation. Les symptômes de l'ingestion peuvent inclure la douleur abdominale, la nausée, le vomissement et la diarrhée.

Inhalation: Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Une inhalation prolongée ou excessive peut provoquer l'irritation des voies respiratoires. Les vapeurs peuvent avoir une odeur forte et agressive susceptible de provoquer maux de tête, nausée et vomissements.

Informations supplémentaires: Aucunes données disponibles.

5. MESURES DE COMBAT DES INCENDIES

Propriétés inflammables: Combustible en cas d'exposition au feu.

Moyens D'Extinction: Utiliser de la mousse d'alcool, du dioxyde de carbone, ou une vaporisation d'eau pour

XPSAP Part B SURE SEAL Plastic Surgery - SEMI-RIGID

combattre les incendies dans lesquels ce matériau est impliqué. Utiliser un agent extincteur approprié pour l'incendie environnant.

Produits De Combustion Dangereux: En cas d'incendie, des gaz irritants et très toxiques peuvent être dégagés par décomposition thermique ou combustion.

Procédures de Combat Contre le Feu: La pression à l'intérieur des récipients peut monter en cas d'exposition à la chaleur (au feu).

Équipement de Combat Contre le Feu: Comme pour tout incendie, porter un dispositif respiratoire autonome (à demande de pression, agréé MSHA/NIOSH [Mine Safety and Health Administration/National Institute for Occupational Safety and Health = Régie de la Santé et de la Sécurité des Mines/Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail] ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Sensibilité aux décharges statiques: Le produit n'est probablement pas sensible aux décharges statiques.

Sensibilité aux impacts mécaniques: Le produit n'est probablement pas sensible aux impacts mécaniques.

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Petit Écoulement: Couvrir le secteur de flaque avec le matériel absorbant approprié (par exemple, le sable sec, la terre, la sciure de bois, Oil-Dri, Kitty Litter, etc.). Balayer le matériau en veillant à ne pas soulever de poussières. Le placer dans un conteneur approprié en vue de son élimination et fermer hermétiquement. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Précautions au Niveau de L'Environnement

Écoulement Dans L'Eau: Ne pas vidanger dans un égout.

Écoulement Sur La Terre: Ne pas laisser s'écouler dans un égout pluvial ou une rigole se déversant dans un cours d'eau.

Équipement Spécial De Protection: Immédiatement nettoyer les écoulements en observant les précautions du chapitre 8 sur l'Équipement de Protection (Protective Equipment).

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Procédures Générales: Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail.

Manipulation: Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.

Entreposage: Conserver à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des oxydants forts et de la lumière directe du soleil. Protégez contre les dégâts. Garder les contenants fermés hermétiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver dans un endroit frais.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

Rûgles d'Exposition

COMPOSANTES DANGEREUSES SELON OSHA / SIMDUT 2015				
Nom chimique	Les Limites d'Exposition Professionnelle			
			ppm	mg/m³
Polymère à terminaison mercaptan	États-Unis OEL	-	-- [1]	-- [1]
Talc	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [2]	2 [2]
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [2]	2 [2]
	REL du NIOSH	TWA	-- [2]	2 [2]
Sulfate de baryum	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [3]	5 [3]
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [3]	5 [3]
	REL du NIOSH	TWA	-- [3]	5 [3]
Carbonate de calcium	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [4]	15 [4]
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [4]	10 [4]
Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol	États-Unis OEL	-	-- [1]	-- [1]
Dioxyde de titane	NET/PEL de l'OSHA	TWA	-- [5]	15 [5]
	CMA de l'ACGIH	TWA	-- [5]	10 [5]
Di(diméthylaminométhyl) phénol	États-Unis OEL	-	-- [1]	-- [1]

NOTES DE BAS DE PAGE DU TABLEAU:

1. Cette substance n'a pas de limites d'exposition établies aux États-Unis selon OSHA, NIOSH, ACGIH.
2. Dust - respirable fraction.
3. Aérosol respirable.
4. Dust - total fraction.
5. Poussière - fraction totale.

Contrôles D'ingénierie: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. If user operations generate dust during sanding of this product, use ventilation to keep exposure to airborne dust below the above exposure limits. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat, si l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

Équipement de Protection Individuelle

Yeux et Visage: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Ne portez pas des verres de contact lorsque vous travaillez avec ce produit. Des fontaines pour se rincer les yeux devraient être à proximité des endroits de travail.

Contact de Peau: Porter des gants résistants aux produits chimiques.

Respiratoire: Porter un équipement de ventilation approprié lors de ventilation insuffisante. Un masque à gaz filtrant agréé NIOSH/MSHA avec une cartouche ou un boîtier à vapeurs organiques peut être acceptable dans certains cas où les concentrations en suspension dans l'air devraient dépasser les limites de sécurité.

Tenue de Protection: Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.

Pratiques d'Hygiène au Travail: Pratiquer une bonne hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Oter rapidement les vêtements contaminés et les laver soigneusement avant des les réutiliser.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique : Liquide

Odeur : L'odeur de mercaptan, la puanteur

Seuil Olfactif	: Aucunes données disponibles.
Apparence	: Une pâte thixotrope et très visqueuse
Couleur	: Beige, blanc cassé
pH	: Aucunes données disponibles.
% Composés Volatils	: < 0.2% masse/masse
Point D'Inflammabilité et Méthode	: > 124 °C Creuset Fermé
Limites d'Inflammabilité	: Aucunes données disponibles.
Température D'Autoignition	: Aucunes données disponibles.
Pression de la Vapeur	: Aucunes données disponibles.
Densité de Vapeur	: Aucunes données disponibles.
Point d'Ébullition	: Aucunes données disponibles.
Point de Congélation	: Aucunes données disponibles.
Point de Fusion	: Sans objet
Solubilité dans l'Eau	: Presque insoluble
Taux d'Évaporation (Acétate de n-butyle = 1)	: Aucunes données disponibles.
Densité	: 1.55±0.03g/ml à 20°C
Viscosité	: > 200000 cps à 20°C
Contenu de COV	: Résumées ci-bas.
Propriétés Oxydantes	: Aucun
Commentaires:	Aucun.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque Réactif : Non

Polymérisation Dangereuse: Occurrence peu probable.

Stabilité: Stable.

Conditions à Éviter: Tenir à l'écart des flammes et des matières incompatibles. Tenir loin des flammes et de tout objet produisant des étincelles.

Réactions Dangereuses Possibles: Aucunes données disponibles.

Produits de Décomposition Nocifs: Par feu et températures élevées: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Oxydes d'azote et autres composés indéterminés.

Matériaux Incompatibles: Matériaux oxydants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	DL ₅₀ orale mg/kg (rat)	DL ₅₀ cutanée mg/kg (lapin)	CL ₅₀ par inhalation mg/l
Polymère à terminaison mercaptan	> 2000 Based on similar compounds.	> 2000 Based on similar compounds.	>10(rat;4h) Based on similar compounds.
Talc	N'est pas classé.	N'est pas classé.	N'est pas classé.
Sulfate de baryum	N'est pas classé.	N'est pas classé.	N'est pas classé.
Carbonate de calcium	N'est pas classé.	N'est pas classé.	N'est pas classé.
Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol	1200, 2500, 2169, 1673	1400(lapin), 1280(rat)	>0.5(rat;1h)
Dioxyde de titane	> 10,000	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.
Di(diméthylaminométhyl) phénol	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.	Aucunes données disponibles.

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀: Sur la base des données des ingrédients disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la toxicité cutanée aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg. Légèrement toxique. Nocif par contact cutané.

Toxicité orale aiguë DL₅₀: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Orale Aiguë ne sont pas respectés. L'effet de traitement moyen (ATE) calculé est de >2000 mg/kg. Légèrement toxique. Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité par inhalation aiguë CL₅₀: Le mélange n'est pas classifié en raison de données non conduantes. Certaines données existent mais ne sont pas suffisantes aux fins de classification. Une évaluation basée sur l'information sur les composants. Les vapeurs peuvent avoir une odeur forte et agressive susceptible de provoquer maux de tête, nausée et vomissements.

Remarques: < 5% du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

Aucune information toxicologique supplémentaire n'est disponible pour ce produit en tant que tel. (Consulter les informations concernant la toxicité des composants).

Les principales voies d'exposition:

Contact Oculaire. Contact Cutané. Inhalation.

Irritation cutanée / Corrosion cutanée: Contient: Polymère à terminaison mercaptan et Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol. Provoque une irritation de la peau. Le mélange est classifié comme: Irritant cutané, catégorie 2, sur la base de la somme des données des ingrédients (≥1% mais <5% des ingrédients classifiés comme corrosif pour la peau, catégorie 1 et >10% des ingrédients classifiés comme irritants cutanés, catégorie 2). Un contact prolongé avec ce produit peut entraîner rougeur, boursoufflement, éruption squameuse ou cloques.

Irritation oculaire / Lésions oculaires graves: Contient: Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol et Di(diméthylaminométhyl) phénol. Le mélange est classifié comme: Irritant oculaire, catégorie 1, sur la base de la somme des données des ingrédients (>3% des ingrédients acides classifiés comme irritants cutanés et/ou oculaires, catégorie 1). Corrosif. Provoque brûlure des yeux et lésions permanentes des tissus.

Sensibilisant respiratoire / Cutané: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la sensibilisation cutanée/respiratoire ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés, catégorie 1 ou sous-catégorie 1A et < 1.0% des ingrédients classifiés comme sensibilisateurs cutanés/ respiratoires, sous-catégorie 1B).

Mutagénicité sur les cellules germinales: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Mutagénicité des Cellules Germinales ne sont pas respectés (< 0.1% des ingrédients classifiés comme Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 1A ou 1B and <1.0% des ingrédients classifiés Mutagènes de Cellules Germinales, catégorie 2).

Carcinogénicité

Nom chimique	Statut NTP	Statut CIRC	Statut OSHA	Autre
Polymère à terminaison mercaptan	--	--	--	--
Talc	--	3	--	A4 (ACGIH)
Sulfate de baryum	--	--	--	--
Carbonate de calcium	--	--	--	--
Tri(diméthylaminométhyl)-2,4,6 phénol	--	--	--	--
Dioxyde de titane	--	2B	--	A4 (ACGIH)
Di(diméthylaminométhyl) phénol	--	--	--	--

Remarques: Le mélange est classifié comme: Cancérogénicité, catégorie 2, sur la base des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme Cancérogènes, catégorie 2). Le CIRC classe le dioxyde de titane dans le groupe 2B (possiblement cancérogène pour les humains). Le dioxyde de titane: s'applique seulement aux poussières respirables. Ce produit peut être poncé au cours des conditions normales d'utilisation et il pourrait y avoir risque d'exposition de poussières respirables durant ces opérations de ponçage.

Toxicité pour la reproduction: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité pour la Reproduction ne sont pas respectés ($< 0.1\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité pour la Reproduction, catégorie 1 ou 2).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique:

Contient: Polymère à terminaison mercaptan. Le mélange est classifié comme: Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3, sur la base de la somme des données des ingrédients en utilisant les limites de seuil/concentration ($\geq 20\%$ de la somme de tous les ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Unique, catégorie 3). Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Une inhalation prolongée ou excessive peut provoquer l'irritation des voies respiratoires. Les vapeurs peuvent avoir une odeur forte et agressive susceptible de provoquer maux de tête, nausée et vomissements.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant à la Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, ne sont pas respectés ($< 1.0\%$ des ingrédients classifiés comme Toxicité Spécifique pour un Organe Cible - Exposition Répétée, catégorie 1 ou 2).

Danger par aspiration: Sur la base des données disponibles, les critères de classification de ce mélange quant aux Risques d'Aspiration ne sont pas respectés ($< 10\%$ des ingrédients classifiés comme Risques d'Aspiration, catégorie 1 et/ou viscosité du mélange $> 20.5 \text{ mm}^2/\text{s}$ à $40 \text{ }^\circ\text{C}$).

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Données sur l'Environnement: Aucunes données disponibles.

Information Écotoxicologique: Aucunes données disponibles.

Bioaccumulation/l'Accumulation: Aucunes données disponibles.

Distribution: Aucunes données disponibles.

Toxicité Aquatique (Aiguë): Aucunes données disponibles.

Information sur l'Évolution Chimique: Aucunes données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Méthode d'Élimination: Respecter les réglementations locales, nationales ou internationales relatives au traitement des déchets dangereux et au traitement des conteneurs. Ne pas laisser pénétrer la substance/le

XPSAP Part B SURE SEAL Plastic Surgery - SEMI-RIGID

produit dans les égouts.

Élimination du Produit: Les récipients vides maintiennent le résidu de produit; observez toutes les précautions pour le produit. Décontaminer les contenants avant d'en disposer.

14. INFORMATIONS REGARDANT LE TRANSPORT

DOT (Département des Transports)

Nom Propre d'Expédition : Ce produit n'est pas réglementée.

Classe/Division de Danger Principal: N/A

Numéro UN/NA : N/A

Groupe d'Emballage : N/A

Polluant Marin : Non

Autres Informations sur l'Expédition: Aucunes données disponibles.

Manifeste (OMI/IMDG)

Appellation Réglementaire : Ce produit n'est pas réglementée.

Numéro UN/NA : N/A

Classe/Division de Danger Principal: N/A

Groupe d'Emballage : N/A

Polluant Marin : Non

Remarque: Aucunes données disponibles.

Règlement sur le Transport de Marchandises Dangereuses au Canada

Appellation Réglementaire : Ce produit n'est pas réglementée.

Numéro UN/NA : N/A

Classe/Division de Danger Principal: N/A

Groupe d'Emballage : N/A

Note TMD: Aucunes données disponibles.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION

ÉTATS UNIS

Catégorie de Risque de la Section 311/312 de la SARA

311/312 Les risques pour la santé: Cancérogénicité., Corrosion des yeux, Irritation des voies respiratoires, Irritation cutanée.

311/312 Les dangers physiques: Aucun

Risque d'Incendie : Non

Dégagement soudain de pression : Non

Risque Réactif : Non

Toxicité aiguë de Produit : Oui

Toxicité chronique de Produit : Oui

Les Produits Chimiques Toxiques de la Section 313 d'EPCRA:

Ce produit ne contient aucun produit chimique toxique répertorié excédant les niveaux de seuil de déclaration établis par SARA Titre III, Section 313.

EPCRA Section 302 Extremely Hazardous Substances

EPCRA Status:

Ce produit ne contient aucune substance extrêmement dangereuse répertoriée sujette aux exigences de déclaration de SARA Titre III, Section 302.

CERCLA Substances Dangereuses et Quantité Rapportable (QR)

Statut selon le CERCLA:

Ce produit ne contient aucune substance dangereuse répertoriée par CERCLA.

TSCA (Acte sur le Contrôle des Substances Toxiques)

Statut Selon le TSCA:

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

LPA 112(b) Polluant d'Air Dangereux

LPA 112(r) - La Liste de Substances pour la Prévention des déversements accidentels de produit chimique:

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de CAA 112(b) ou CAA 112(r).

Proposition 65 de la Californie

Nom chimique	Poids%	Répertorié
Dioxyde de titane	2 - 3	Cancer

Norme de Communication de Risque de l'LSST (29 CFR 1910.1200):

Statut OSHA: Produit Dangereux (voir Section 2 pour détails).

Ce produit a été classifié selon les critères de risque des Normes sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses (29 CFR 1910.1200) de l'OSHA -USA et la Fiche de Données de Sécurité comporte toutes les informations requises par la Norme sur la Communication des Renseignements à l'Égard des Matières Dangereuses d'OSHA (HazCom 2012).

CANADA

Symbole et Classification de Danger pour le SIMDUT

Voir la section 2 pour plus d'information.

Statut de Normalisation selon le SIMDUT:

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015).

Classification de SIMDUT:

Statut SIMDUT 2015 (Canada): Produit dangereux (Voir la section 2 pour plus d'information).

LCPE - L'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP):

Ce produit ne renferme pas de produits chimiques sous réserve de l'exigence de divulgation de LCPE - INRP.

Liste des Substances Domestiques (DSL) / Liste des Substances Non-Domestiques (NDSL):

Tous les composants sont inclus dans cet inventaire, hormis ceux qui sont dispensés d'y figurer.

Commentaires La Teneur en COV -- Voir la section 9.

16. AUTRES INFORMATIONS

Raisons de Délivrance: NOUVEAU

Approuvé Par: Jim Gordon **Titre:** R&D Chemist / Chimiste de R&D

Préparé Par: Regulatory Compliance / Conformité réglementaire **Date De Révision:** 2017/05/09

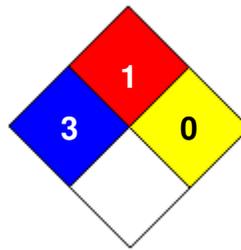
Pour Information Contacter: 905-670-5411

Sommaire des Révisions: Cette fiche signalétique remplace le 2016/12/22 FS.

CLASSIFICATION POUR LE HMIS

SANTÉ	*	3
INFLAMMABILITÉ		1
RISQUE MATÉRIEL		0
PROTECTION PERSONNELLE		E

CODES POUR LE NFPA



Classification d'entreposage NFPA 30 / 30B: Liquide combustible IIIB

Notes Supplémentaires du Fabricant: Aucun

Sources de Données: Pas disponible

Informations Supplémentaires pour la FDS:

N/AV Pas disponible

N/AP Sans objet

ND Pas encore déterminé

ACGIH - Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux

LPA La Loi sur la Propreté de l'Air

RPCC Le Règlement sur les Produits Chimiques et Contenants de Consommation

LCPE La Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement

CERCLA La Loi sur l'Intervention, l'Indemnisation et la Responsabilité en Matière d'Environnement

EPCRA La Loi sur la Planification des Interventions d'urgence et sur le Droit de Savoir de la Communauté

IARC Association Internationale pour la Recherche sur le Cancer

MSHA Régie de la Sécurité et la Santé dans les Mines

NIOSH Institut National pour la Sécurité et la Santé au Travail

NTP Programme Nationale de Toxicologie

LSST La Loi sur la Sécurité et la Santé au Travail

SARA La Loi Portant Modification et Réautorisation du Fonds Spécial pour l'Environnement

SIMDUT Système d'Information sur les Matériaux Dangereux pour le Travailleur

Déclarations Générales: Aucune données disponibles.

Commentaires: Aucun

Dénégation de Responsabilité du Fabricant: L'information ci-incluse est basée sur des données considérées exactes. Aucune garantie n'est précisée ni impliquée concernant l'exactitude de ces données ou des résultats obtenus en utilisant ces données. Aucune responsabilité n'est assumée pour toute blessure personnelle ou pour tout dommage de propriété causés par le matériel aux acheteurs, aux utilisateurs ou aux tiers. Ces acheteurs ou utilisateurs utilisent le matériel à leurs risques.